

Ecole Spéciale d'Architecture.

Etablissement reconnu d'utilité publique.

3^e Classe

Année 1910-1911

Composition d'Architecture

Amenagement d'habitations populaires.

Il s'agit d'habitations à l'air libre, et qui seraient à prévoir en dehors de toute agglomération concentrée.

Une place de 100 mètres de côté s'ouvre par une de ses faces sur une avenue de grande communication longeant elle-même une rivière, au delà de laquelle le sol se relève en coteaux pittoresques & calmes de silhouette.

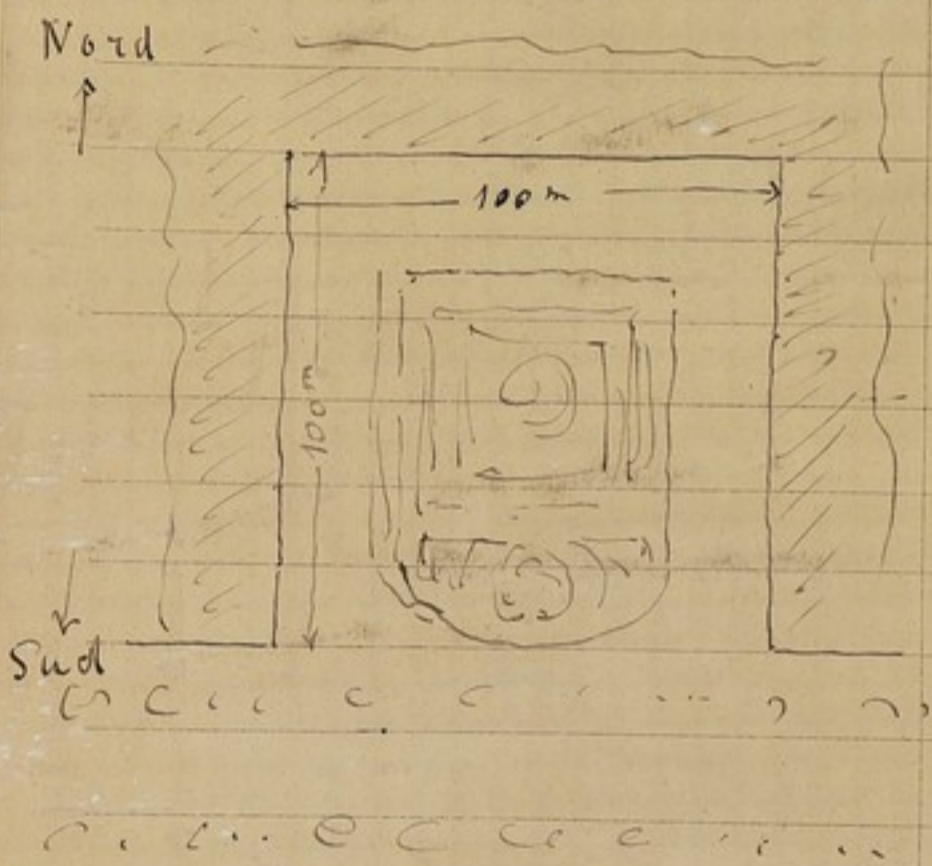
Le centre de la place serait agrémenté de plantations judicieusement disposées en

vue des loisir assurés aux habitants de la périphérie. Ils viendraient s'y reposer et jouir là des horizons charmants que le Sud offre aux regards.

Chaque pavillon, affecté à une seule famille, sera pourvu de jardin dormant sur la place.

Chaque pavillon comprendra :

Au rez-de-chaussée : Une entrée - vestibule - Salle de réunion - Salle à manger - Cuisine, etc.
A l'étage : Trois Chambres à coucher, etc.



2

Ecole Spéciale d'Architecture.

Établissement reconnu d'utilité publique.

3^e Classe

Année 1910-1911

Amenagement d'Habitations populaires. (Suite)

En la circonstance, les concurrents auront à observer un tact & une mesure convenables à pareil aménagements. Celui-ci ne devra jamais susciter aucune idée de goût prétentieux; il devra, au contraire, répondre aux aspirations de délicatesse et d'élégance mentales que l'on rencontre parfois à tout étage de la société.

Travaux à produire:

Un plan de situation à l'échelle de $0^m,002$ p. m.
Une vue à vol d'oiseau de l'ensemble
avec personnage figure.

L'étude géométrale d'un Pavillon en
plans, coupes, élévations à l'échelle de $0^m,01$ p. m.

à Remettre le Samedi 8 Juillet 1911, à 5^h.

Le 26 Mai 1911

Le Membre du Conseil délégué,
Directeur de l'École,

Anton Tétat

